



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 10 DÉCEMBRE 2018 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires 2019 et programme triennal d'immobilisations 2019-2021
- 2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019
- 2.3 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
- 2.4 Adoption - Règlement général 702 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2019
- 2.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement décrétant un emprunt de 2 050 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour l'année 2019 (parapluie)
- 2.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 600 000 \$ pour le financement et la réfection de la Traverse de Laval
- 2.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 25 000 \$ décrétant l'installation d'une borne-fontaine au 1001 boulevard du Lac

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun



7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Aucun

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

400-2018

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après, et ce, au moins 72 heures avant l'ouverture de cette séance ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires 2019 et programme triennal d'immobilisations 2019-2021

Monsieur le maire présente le discours sur le budget puis demande à madame la conseillère Alice Dignard de présenter les prévisions budgétaires 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019-2021 conformément aux décisions des membres du conseil municipal lors des journées d'étude du budget.

401-2018

2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2019 et qu'ils sont disposés à les adopter;



IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 telles que déposées, totalisant des revenus et des crédits budgétaires pour un montant de 14 590 990 \$.

Prévisions budgétaires 2019

REVENUS

Taxes

Taxes foncières	10 150 000 \$
Taxes sur une autre base	2 326 780 \$
Tenant lieu de taxes	167 700 \$
Service rendu aux org. municipaux	4 860 \$

Total - Taxes 12 649 340 \$

Autres revenus

Impositions de droits	939 800 \$
Amendes et pénalités	100 000 \$
Intérêts	155 000 \$
Autres services rendus	369 200 \$
Transferts	377 650 \$

Total - Autres revenus 1 941 650 \$

REVENUS TOTAUX 14 590 990 \$

DÉPENSES

Administration générale

Conseil municipal	283 500 \$
Application de la loi	110 000 \$
Gestion financière et administrative	592 900 \$
Greffes	229 600 \$
Évaluation	161 200 \$
Gestion du personnel	49 200 \$
Autres	67 500 \$

Total - Administration générale 1 493 900 \$

Sécurité publique

Police	1 013 000 \$
Protection contre l'incendie	891 240 \$
Sécurité civile	46 200 \$
Autres	39 800 \$

Total - Sécurité publique 1 990 240 \$

Transport

Voirie municipale	1 068 730 \$
Enlèvement de la neige	1 441 240 \$
Éclairage	58 200 \$
Circulation et stationnement	35 000 \$
Transport collectif	234 300 \$
Autres	

Total - Transport 2 837 470 \$

Hygiène du milieu

Réseau de distribution d'eau potable	437 050 \$
Réseaux d'égout sanitaire	227 480 \$
Matières résiduelles	965 750 \$
Protection de l'environnement	220 800 \$
Gestion des fosses septiques	244 860 \$
Autres	

Total - Hygiène du milieu 2 095 940 \$

Santé et bien-être (logement social)

Logement social	11 500 \$
Autres	

Total - Santé et bien-être (logement social) 11 500 \$



Urbanisme et zonage	
Aménagement urbanisme et zonage	761 560 \$
Promotion et développement économique	200 700 \$
	500
Tourisme	\$
Autres	28 200 \$
Total - Urbanisme et zonage	990 960 \$
Activités récréatives	
Activités récréatives	209 420 \$
Centres communautaires	232 980 \$
Patinoires	197 710 \$
Piscines et plages	336 810 \$
Parcs et terrains de jeux	540 390 \$
Autres	159 600 \$
Total - Activités récréatives	1 676 910 \$
Activités culturelles	
Activités culturelles	270 900 \$
Bibliothèques	217 400 \$
Autres	
Total - Activités culturelles	488 300 \$
Frais de financement	
Frais de financement	860 770 \$
Autres	
Total - Frais de financement	860 770 \$
S-TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 445 990 \$
Surplus ou (Déficits) avant affectations	2 145 000 \$
Autres activités de financières et affectations	
Conciliation à des fins fiscales	\$ -
Financement des activités courantes	\$ -
Remboursement de capital	1 729 100 \$
Autres affectations	415 900 \$
Total - Autres activités de financières et affectations	2 145 000 \$
TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS	14 590 990 \$
Surplus ou (Déficits)	\$ -

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

402-2018

2.3 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 et qu'ils sont disposés à l'adopter;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 totalisant des investissements de 10 768 000 \$, dont 6 068 000 \$ en 2019.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ANNÉES 2019-2020-2021 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT						
No projet	Titre du projet	Montant total	Répartition annuelle			
			2019	2020	2021	
Finances et administration						
FA-2	Renouvellement des ordinateurs	12 000 \$	12 000 \$			
Sécurité civile						
SC-1	Projet pilote de règle pour le suivi du niveau des rivières	25 000 \$	25 000 \$			
Travaux publics et infrastructures						
TPI-1	Réfection du chemin de la Traverse de Laval	3 600 000 \$	3 600 000 \$			
TPI-3	Réfection du barrage du lac Morin	1 000 000 \$		1 000 000 \$		
TPI-4	Réfection de ponceaux	130 000 \$	130 000 \$			
TPI-5	Réfection des chaussées locales	1 300 000 \$	1 000 000 \$	1 300 000 \$	1 300 000 \$	
TPI-6	Plans et devis pour la réfection du chemin du Village	100 000 \$	100 000 \$			
TPI-8	Remplacement d'un véhicule	70 000 \$	70 000 \$			
TPI-9	Remplacement du GPS	25 000 \$	25 000 \$			
TPI-11	Achat de dispositifs de comptage de véhicules	10 000 \$	10 000 \$			
TPI-12	Achat et installation de panneaux de vitesse - 40 km/h	100 000 \$	100 000 \$			
TPI-14	Préparation de plans et devis pour l'égout collecteur - Bassin lac Beauport	200 000 \$			200 000 \$	
TPI-15	Bacs à sédiments - Bassin lac Beauport	900 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	
TPI-17	Station de lavage des kayacs lac Beauport	150 000 \$	150 000 \$			
Loisirs, culture et vie communautaire						
LCVC-1	Acquisition de documents - Collection de la bibliothèque l'Écrin	30 000 \$	30 000 \$			
LCVC-5	Préparation des plans et devis - Piscine municipale	170 000 \$	170 000 \$			
LCVC-6	Rénovation club nautique	100 000 \$	100 000 \$			
LCVC-7	Mandat professionnel - Clôtures et accès - Club nautique	50 000 \$	50 000 \$			
LCVC-8	Rénovation Chapelle St-James	300 000 \$			300 000 \$	
LCVC-9	Rénovation Centre communautaire	30 000 \$	30 000 \$			
LCVC-10	Réfection surfaces tennis	26 000 \$	26 000 \$			
Urbanisme et développement durable						
UDD-2	Diagnose du lac Tourbillon	20 000 \$	20 000 \$			
UDD-3	Étude sur la planification d'un accès vers le nord ou vers l'ouest	50 000 \$	50 000 \$			
UDD-4	Étude sur l'implantation d'un écocentre pour Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval	25 000 \$	25 000 \$			
Protection contre l'incendie						
PCI-2	Achat de trois postes véhiculaires pour les véhicules d'urgence	12 500 \$	12 500 \$			
PCI-3	Achat de matériel nécessaire pour effectuer les inspections annuelles des cylindres d'air	7 500 \$	7 500 \$			
PCI-4	Installation d'une borne-fontaine au 1001 boulevard du Lac en taxes de secteur	25 000 \$	25 000 \$			
Total						
		Total	8 468 000 \$	6 068 000 \$	2 600 000 \$	2 100 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

403-2018

2.4 Adoption - Règlement général 702 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2019

ATTENDU QUE

le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;



Il explique également (s'il y a lieu), les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 702 Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2019.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement décrétant un emprunt de 2 050 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour l'année 2019 (parapluie)

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement décrétant un emprunt de 2 050 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour l'année 2019 (parapluie) et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

2.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 600 000 \$ pour le financement et la réfection de la Traverse de Laval

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 600 000 \$ pour le financement et la réfection de la Traverse de Laval et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

2.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 25 000 \$ décrétant l'installation d'une borne-fontaine au 1001 boulevard du Lac

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 25 000 \$ décrétant l'installation d'une borne-fontaine au 1001 boulevard du Lac et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

10. Période de questions

À 19 h 35, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Vincent Perron demande s'il y a de l'argent de prévu pour la gestion du chemin Tour-du-Lac Sud comme les intersections surélevées.



RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a mis au budget seulement les sommes nécessaires à la signalisation de réduction de vitesse, mais que certains budgets pourraient être libérés durant l'année pour l'aménagement d'intersections surélevées.

2- M. Vincent Perron demande si le projet de la traverse de Laval est toujours conditionnel à l'interdiction de camionnage lourd de transit.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'effectivement, la réfection de la traverse de Laval est conditionnelle à l'interdiction de camionnage lourd de transit sur cette artère.

3- M. Gaston Côté demande ou l'évaluateur a pris l'augmentation des valeurs des propriétés de 3,5 % alors qu'à Québec il baisse de 12 %.

RP : Monsieur le maire mentionne que les évaluateurs se basent sur les transactions immobilières du secteur.

Fin de la période de questions à 19 h 46.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19 h 46.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier